



Edito

« Après moi le déluge ! » Voilà sans aucun doute l'aphorisme le plus honni par les écologistes dignes de ce nom. Ce fataliste radical sied en revanche très bien aux (ir)responsables d'entreprise qui, par négligence, ou pire, par appât du gain, refusent encore d'intégrer les préoccupations environnementales à leurs activités.

Ces manquements coupables provoquent régulièrement des catastrophes spectaculaires ou engendrent inévitablement des pollutions plus diffuses mais non moins désastreuses. Parmi les catastrophes les plus dommageables pour l'environnement, provoquées par de grandes multinationales aux profits pourtant colossaux mais qui ignorent jusqu'aux règles élémentaires de sécurité, on compte bien sûr les marées noires (le procès de British Petroleum est très attendu) mais aussi les accidents affectant les bassins de stockage de déchets miniers. À ce propos, personne n'a oublié le désastre écologique qui avait affecté, en 1998, le parc de la Doñana et ses environs. Suite à la rupture d'une digue, plus de 7 millions de tonnes d'effluents acides à forte teneur en métaux lourds s'étaient déversés dans 80 kilomètres de cours d'eau et avaient contaminé plus de 10 000 ha de marécages, de pâturages et de cultures. Depuis, les enseignements ont-ils été tirés ? Il est permis d'en douter vu l'accident qui a eu lieu en octobre dernier en Hongrie où 700 000 m³ de boues rouges toxiques se sont répandus sur plus de 40 km² avant d'atteindre le Danube. Et comme à chaque fois, sans oublier les victimes humaines, c'est la nature qui trinque et les citoyens qui payent en attendant le versement de dommages et intérêts par l'entreprise défaillante au terme de procès fleuve (!). Mais là encore, il faut constater que les indemnités ne sont jamais à la hauteur des frais engagés pour les opérations de dépollution et de décontamination sans parler des dommages écologiques portés à la faune et à la flore rarement pris en compte. Puissent les appels réitérés par les ONG internationales (WWF, Greenpeace, etc.) qui demandent des inspections plus détaillées et régulières, être entendus car, avec plus de 20% de tous les déchets produits, les déchets des industries extractives représentent le flux de déchets le plus important en Europe (400 millions de tonnes de déchets par an)...

Mais, s'il y a encore des progrès à faire au sein même de l'Union européenne, la situation est bien pire encore dans les pays en développement où les multinationales de toutes origines profitent de l'absence de cadre juridique. Pour espérer mettre fin à l'impunité de ces multinationales, je vous encourage à signer la pétition de la campagne « Des Droits pour Tous, des Règles pour les Multinationales » (www.des-regles-pour-les-multinationales.org): la responsabilité sociale et environnementale doit en effet intégralement faire partie de toute politique entrepreneuriale qui se respecte, cela au nom d'un développement moderne et durable.

Christophe Rochaix

Attention !

En cas de changement d'adresse mail ou postale, merci d'alerter la LPO pour continuer à recevoir le LPO Infos !

Sommaire

La vie de l'assoc'	P.2
L'oiseau du trimestre	P.5
Bilan migrations 2010	P.6
Bilan 2010 Chevêche d'Athéna	P.7
La chronique du chocard voyageur	P.7
Pense-bête des Refuges LPO	P.8

Vie de l'assoc'

Mais qui fait quoi dans l'association ?

LPO Haute-Savoie – Organigramme général –



31/10/2010 : 815 adhérents - 5 salariés (4,8 « équivalence temps plein » dont 4 CDI)

BUREAU

- Président : ♦ Jean-Pierre MATERAC
- Vice-présidente : ♦ Sylviane LAMBLIN
- Trésorier : ♦ Jean-Pierre CROUZAT * également Administrateur FRAPNA
- Secrétaire général : ♦ Daniel DUCRUET

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Jean-Jacques BELEY
- Jacqueline BOCQUET – trésorière adjointe
- Pierre BOISSIER
- Bernard CHABERT – délégué ASTERS + AEMC
- Lucienne CHAPPAZ – responsable diffusion d'articles
- Yves DABRY
- Thierry FAVRE
- Flora HUYNH
- Jean-Pierre JORDAN
- Michel MAIRE
- Dominique SECONDI
- Thierry VIBERT-VICHET – resp. Groupe jeunes

EQUIPE SALARIEE

- Directrice : ♦ Anne DEJEAN
- Chargés d'étude : ♦ Xavier BIROT-COLLOMB et David REY
- Chargée de vie associative et d'éducation à l'environnement : ♦ Maryne GOUBERT
- Adjointe à l'éducation à l'environnement : ♦ Julie FRACHON

COMMISSIONS

- **Animation** : - Responsable à désigner
6 membres
Organise l'ensemble des manifestations publiques et animations internes, réalise l'agenda annuel.
- **Conservation** : Michel MAIRE (responsable)
23 membres
Coordonne les missions d'étude et de conservation (ZPS, observatoires, recensements, STOC-EPS...) et statue sur la gestion des bases de données faunistiques.

AUTRES ACTIVITES

- Justice
- Refuges LPO
- Publications
- Informatique
- CDCFS – mammifères
- Etienne GIRAUDOT
- Didier BESSON, Sylviane LAMBLIN
- Christophe ROCHAIX – LPO infos
- Yves DABRY – Tichodrome
- Dominique EDON
- Philippe FAVET

Sortie groupe jeunes au Bourget du Lac

Dimanche 19 septembre 2010

On pourrait presque parler de pèlerinage, car c'est la troisième année consécutive que le groupe "jeunes" organise une sortie au Bourget du Lac en période de migration postnuptiale. Nous étions neuf au rendez-vous pour arpenter cette rive sud du lac du Bourget, à la recherche des voyageurs au long court et autres nicheurs attardés. Un groupe d'étourneaux sansonnets quittant leur dortoir nous salue de bon matin, tandis que le cri incisif de la bouscarle de Cetti retentit près du parking. Le soleil est au rendez-vous, mais « la bise » se lève peu après notre arrivée. Ce vent nous handicapera pour la recherche des passereaux (pour la plupart bien camouflés dans les buissons).

Nous débutons par la prospection de la plage des Mottets où un pic vert se nourrit au sol en compagnie de quelques bergeronnettes grises. Les lapins de garenne s'éclipsent dans les buissons pendant que des canards chipeaux barbotent dans un étang en compagnie de canards colverts. Fuligules milouins et morillons ont déjà gagné le lac alors que les groupes estivaux de foulques macroules s'étoffent, annonçant la mauvaise saison. Grands cormorans et laridés pêchent au large, mouettes rieuses et goélands leucophées se chamaillant dans les vagues. Trois hirondelles rustiques en migration survolent un instant le secteur. Quelques mésanges et grimpeaux des jardins plus loin, nous observons un faucon pèlerin en quête de proies potentielles. Dominique nous « trouve » un jeune faucon hobereau qui se réveille tranquillement dans un arbre. Il se laissera photographier alors que les premiers rayons du soleil le réchauffent. Canards souchets, sarcelles d'hiver, harles bièvres et nettes rousses compléteront les observations sur cette plage. La prospection des buissons près de l'étang, habituellement si propices aux petits migrateurs, s'avèrera décevante. La flèche bleu azur du martin-pêcheur nous accompagnera néanmoins jusqu'aux voitures.

Nous nous rendons ensuite à l'observatoire des Aigrettes, pour constater que l'étang est vide d'eau, mais non pas d'oiseaux. Pour notre grand plaisir, ce ne sont pas moins de quatre faucons hobereaux qui virevolteront devant nous pendant près d'une heure et demi. Ils sont à la chasse aux libellules, planés, ressources et piqués se succèdent. La bécassine des marais, blottie aux pieds des phragmites, sera le seul limicole observé ce jour. Les hérons cendrés profitent des dernières flaques d'eau pour se nourrir de poissons en compagnie de deux grèbes castagneux. Une grande aigrette se laissera brièvement observer.

Petite pause casse-croûte au soleil dans l'enceinte du château de Thomas II qui jouxte l'observatoire, "Journée du patrimoine" oblige.

Nous repartons ensuite en direction du bras de délestage de la Leysse. Force est de constater que les milieux où chantaient et nichaient encore l'an dernier le

bruant proyer, l'hypolaïs polyglotte et la pie-grièche écorcheur ont disparu. Le comble c'est qu'il s'agit d'une usine de production d'équipements destinés à moins impacter l'environnement (panneaux solaires) qui occupe désormais partiellement cette magnifique friche... Linottes mélodieuses et faucons crécerelles s'alimentent encore dans l'enclave résiduelle, tout près de l'aéroport. Quelques insectivores (traquets motteux, tariers des prés, rougequeues noirs en halte migratoire « s'accommodent » de la profusion d'insectes (papillons, libellules, orthoptères...). Un pipit des arbres se dissimule dans les buissons bas.

Nous profitons encore des journées du patrimoine pour accéder à l'observatoire de Buttet, (généralement fermé au public) et découvrir une jolie remise de canards. Dominique nous met la pression en arrivant, trois « nyrocas » ayant été signalés dans ce secteur. Les trois fuligules « aux fesses blanches » nous donnerons du fil à retordre, mais nous finirons par les trouver. Il y a « du monde » sur l'îlot, nettes rousses, fuligules, colverts au premier plan et, en retrait, des hérons cendrés qui se sèchent. Les sarcelles d'hiver et d'été semblent fades comparées au tadorne casarca du coin. Les grèbes huppés font une sieste dans les nénuphars. Soudain, l'excitation gagne notre tour de guet. D'abord une hermine « nageuse » pointe son museau au pied de l'observatoire et se laisse bien observer puis, coup sur coup, ce sont le blongios nain et le martin-pêcheur qui animent cette fin d'après midi.

Cette journée aura été l'occasion de rencontres, d'échanges entre copains passionnés et néophytes. Cet espace propice à l'éducation à l'environnement accueille une extraordinaire biodiversité. Outre les canards, rapaces et passereaux, la présence de sept espèces d'ardéidés en période de reproduction en fait un site majeur pour les deux Savoie. Le travail remarquable entrepris pour préserver cette zone porte ses fruits, et nous vous invitons tous à vous y rendre pour une visite exploratoire. Une chose est sûre, vous ne le regretterez pas...

Thierry Vibert-Vichet



Falcon hobereau - Photo C. Rochaix

Vie de l'assoc'

Collaborer avec le parc naturel régional du massif des Bauges...

Vol d'un parapentiste à moins de 50 m d'une aire d'Aigle royal
Photo J. Frachon



Avec le développement dans les Alpes de nouvelles pratiques sportives, des conflits d'usage se manifestent entre sportifs de pleine nature et faune sauvage. Ce constat établi, une intervention s'imposait dans le but de protéger localement les sites de nidification du Faucon

pèlerin (*Falco peregrinus*) et de l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*). C'est l'objet du travail de sensibilisation réalisé par la LPO Haute-Savoie et le Parc Naturel Régional des Bauges auprès des adeptes de vol libre sur ce massif.

On qualifie de perturbateur tout phénomène qui, par son caractère inquiétant, contraint les oiseaux à modifier leur comportement en les détournant de l'activité à laquelle ils s'adonnaient (couvaion, nourrissage, repos etc.). Durant toute la phase de reproduction, l'intrusion d'un individu (humain ou animal) dans le domaine exclusif du couple peut ainsi conduire à l'échec. Le type de réaction dépend du degré d'avancement du cycle.

L'activité sportive en tant que telle ne provoque pas systématiquement de dérangement, son impact étant subordonné à différents paramètres : distance vis à vis du nid, fréquence des contacts et, bien sûr, sensibilité des oiseaux. Parfois un seul passage à proximité du nid peut mettre en péril l'avenir de la couvée. Notons que ces comportements perturbateurs ne sont pas l'expression d'une malveillance, mais qu'ils résultent d'une méconnaissance de l'environnement et plus particulièrement de la biologie des deux espèces étudiées. Une action éducative est donc essentielle pour susciter la prise de conscience qui conduit au respect de la biodiversité.

Le Parc et la LPO Haute-Savoie, convaincus de l'urgence d'apporter une solution au problème, ont agi de concert en recherchant un interlocuteur privilégié susceptible de faire écho à leurs préoccupations. Ils allaient le trouver à travers les organisations associatives chargées de coordonner les différentes disciplines sportives en cause. Rencontres et concertation ont débouché sur la conclusion d'un partenariat, innovant car il repose sur une démarche expérimentale visant à associer les acteurs sportifs au suivi scientifique de la reproduction de l'Aigle royal et du Faucon pèlerin. Des zones de surveillance ont été définies auxquelles sont affectées un binôme ornithologue / sportif chargé de recueillir et synthétiser les données. Le dialogue qui s'instaure est garant du succès de l'opération.

Parallèlement, les deux institutions s'emploient à mieux communiquer autour du sujet. Un état des lieux (équipements, sites utilisés et profil des pratiquants) mettant en lumière les contraintes au regard des espaces strictement dédiés aux rapaces, doit être réalisé. Une plaquette destinée aux clubs sportifs locaux pour diffusion auprès de leurs membres est en préparation, et des panneaux d'information combinant recommandations techniques et naturalistes seront disposés sur des lieux stratégiques (aires de décollage et d'atterrissage des parapentes...).

Ce projet est en passe de devenir précurseur en matière de gestion durable du Vol libre. Les écoles libéristes du bassin annécien ont en effet exprimé le souhait d'inclure un module « écologie » aux stages de formation qu'elles dispensent, celui-ci notamment fondé sur la problématique de la cohabitation entre rapaces rupestres et parapentes.

Pour conclure, la LPO Haute-Savoie rend un hommage appuyé à la qualité du travail fourni par Julie FRACHON, salariée en charge de ce dossier. Son talent de négociatrice et sa contribution de tous les instants ont été déterminants dans la réussite du lancement du projet. Sa mission terminée – faute de financements supplémentaires – elle souscrit un contrat dans le cadre d'un service civique et rejoint Maryne GOUBERT pour l'assister dans sa fonction d'animatrice chargée d'éducation à l'environnement. Un précieux renfort ! Nos remerciements s'adressent également à tous les protagonistes sans lesquels rien n'aurait été possible : PNR des Bauges en premier lieu, CORA Savoie, naturalistes indépendants et, bien entendu, associations sportives impliquées. Grâce au concours de chacun, une vingtaine de couples de faucons pèlerins et les sept couples d'aigles royaux du massif bénéficient d'un suivi annuel depuis six ans.

Anne Dejean



Aigle royal - Photo C. Leroy

CONSEQUENCES DE DERANGEMENTS, MÊME PONCTUELS, SUR LA REPRODUCTION DES RAPACES RUPESTRES

- en période de parade et de ponte : abandon du site de reproduction.
- en période de couvaion : fuite de la femelle avec risque de décès des embryons (choc thermique ou prédation) ou abandon du nid.
- en période de couvaion et d'élevage des jeunes : effarouchement du mâle qui cesse alors de nourrir la femelle et les jeunes. Risque de chute des poussins en réaction à la peur.

Oiseau du trimestre

Le Milan royal : un revenant dans l'avifaune locale ?



Milan royal - Photo S. Henneberg

Carte d'identité

Un peu plus grand que le Milan noir, le Milan royal s'en distingue avant tout par la profondeur de l'échancrure de sa queue et par ses « fenêtres » blanches typiques sous l'aile, à la base de la main. Son plumage est par ailleurs de teinte générale rousse (dessus de la queue, poitrine et ventre notamment) et non brune (attention, des hybrides des deux espèces, aux caractères intermédiaires, ont déjà été observés). Avec ses longues ailes étroites, un peu en cloche, ses mains abaissées et ses poignets saillants, cet « oiseau de proie » (« *Milvus* » en latin) semble glisser sans effort lors de ses gracieux vols planés dont il ajuste la direction grâce à d'amples mouvements de gouvernail de sa longue queue d'hirondelle (pour nos aïeux, il s'agissait de la Buse à queue de poisson !). Quant aux jeunes, ils se distinguent des adultes par des flammèches blanches sur la poitrine (qui n'est donc pas finement rayée de noir comme chez l'adulte), une queue moins rousse et les bouts pâles des grandes couvertures sus-alaires. Beaucoup moins lié aux lacs et aux cours d'eau que le Milan noir, le Milan royal chasse dans les grands espaces ouverts où les paysages de pâturages et de cultures sont entre coupés de forêts (même de faible superficie) utilisées pour sa nidification ou, l'hiver, comme dortoirs communautaires. Son régime alimentaire est composé de petits animaux (micromammifères, oiseaux, poissons, amphibiens) vivants ou morts. Espèce partiellement migratrice, le Milan royal débute sa migration automnale ¹ (vers l'Espagne essentiellement) début septembre (elle culmine fin septembre et en octobre pour se terminer début novembre) et entame ses premiers mouvements vers le nord dès fin février.

¹ Au défilé de l'Ecluse, depuis 1992, le record du nombre de Milans royaux observés est de 5580 en 2008 (4877 en 2010) contre une moyenne de 1400 dans les années 90.

Etat de conservation

Le Milan royal est confiné au paléarctique occidental dont l'essentiel de la population se concentre en Allemagne, en France et en Espagne. Ces pays détiennent en effet près de 80 % des effectifs mondiaux de l'espèce. Au total, la population nicheuse de la France peut être estimée dans une fourchette de 2335 à 3022 ¹ couples (soit environ 12 % du total). Les bastions français de l'espèce demeurent la Franche-Comté, les régions du nord-est, le Massif central et le piémont pyrénéen. En Rhône-Alpes, le Milan royal reste marginal avec 30 à 40 couples malgré la

recolonisation constatée suite à la loi de protection des rapaces de 1972. Dans notre région, les effectifs augmentent alors jusque vers la fin des années 1980 puis diminuent de nouveau à cause de la toxicité de certains rodenticides. Oiseau très visible, au vol lent et bas, le Milan royal avait subi une nette régression depuis le XIX^e siècle à cause des destructions directes (tir, dénichage, etc.) dont il faisait l'objet. La progression des effectifs se confirme surtout en Suisse où l'on dénombre désormais plus de 1000 couples contre 150 environ dans les années 70. Le maintien de l'élevage extensif, et donc des pâturages, ainsi que la stricte réglementation, voire l'interdiction des produits rodenticides en milieu rural sont nécessaires au maintien de l'espèce. Le Milan royal (ainsi que les buses) était d'ailleurs la principale victime, chez les oiseaux, de la strychnine, interdite en France en 1999, et de la bromadiolone, interdite dans notre pays depuis 2009. Enfin, la modification des lignes électriques pour limiter la mortalité par collision doit rester une priorité.

¹ Estimations 2008 (Colloque Milan Royal)

Le Milan royal en Haute-Savoie

L'avancée progressive vers le sud de l'aire de répartition des couples nicheurs suisses laissait bien augurer de la naissance prochaine du premier poussin haut-savoyard depuis...1985 ! Cette date est en effet celle de la première nidification certaine notée en Haute-Savoie (à Cercier) ; nidification ayant échoué par la suite d'après les archives de la LPO. Cet événement, guetté par nos spécialistes embusqués (!), est enfin survenu à trois reprises, l'été dernier. En effet, dans une haie du plateau des Bornes, sont nés deux jeunes qui ont pris leur envol. Ce fut aussi le cas dans une forêt de la vallée des Usses où, hélas, la troisième nichée a échoué. Par ailleurs, 3 ou 4 autres couples sont suspectés sur le Plateau des Bornes et un autre couple dans le Bas-Chablais (soit un total d'environ 7 à 8 couples sur le département). Présentant les mêmes caractéristiques que le Plateau suisse (altitudes inférieures à 1000 mètres, paysages de prés-bois, etc.), l'avant-pays savoyard pourrait accueillir, dans les années à venir, une densité de nicheurs équivalente à celle du « Schweizer Mittelland » soit 7 à 10 couples pour 100 km² (jusqu'à 18 dans le nord de la Suisse !). Est-il permis de rêver ?

Christophe Rochaix

Bilan migrations de l'année 2010



Circaète Jean-Le-Blanc
Photo J. Bisetti

	FORT L'ECLUSE – automne (15 juillet au 15 novembre)		HUCEL – printemps (21 février au 31 mai)	
Buse variable	12362	du 14/08 au 14/11	7931	du 21/02 au 31/05
Buse féroce	-	...	-	...
Buse pattue	-	...	-	...
Bondrée apivore	5388	du 06/08 au 15/10	2193	du 28/04 au 31/05
Milan noir	6829	du 15/07 au 26/09	1716	du 21/02 au 24/05
Milan royal	4865	du 30/07 au 14/11	821	du 21/02 au 28/05
Circaète Jean-le-blanc	4	du 17/08 au 19/09	8	du 24/03 au 31/05
Vautour fauve	-	...	3	du 08/03 au 22/05
Vautour moine	-	...	-	...
Pygargue à queue blanche	-	...	-	...
Aigle botté	1	le 31/08	4	du 11/04 au 23/05
Aigle royal	1	le 14/10	-	...
Aigle criard	2	le 22/09	2	les 07/03 et 02/04
Aigle pomarin	1	le 11/10	-	...
Aigle impérial	-	...	-	...
Autour des palombes	2	les 27/10 et 13/11	2	les 09/03 et 15/03
Epervier d'Europe	1626	du 11/08 au 14/11	957	du 27/02 au 23/05
Busard des roseaux	604	du 06/08 au 11/11	86	du 21/03 au 23/05
Busard cendré	14	du 21/08 au 20/09	4	du 16/04 au 26/04
Busard pâle	-	...	-	...
Busard saint-Martin	23	du 07/10 au 15/11	8	du 18/03 au 15/04
Balbusard pêcheur	98	du 21/08 au 11/11	10	du 21/03 au 12/05
Faucon pèlerin	4	du 02/09 au 15/10	3	du 14/03 au 28/04
Faucon lanier	-	...	-	...
Faucon émerillon	29	du 29/09 au 02/11	1	le 12/05
Faucon hobereau	59	du 04/09 au 13/10	21	du 11/04 au 22/05
Faucon crécerelle	313	du 22/07 au 14/11	92	du 17/03 au 23/05
Faucon crécerellette	-	...	-	...
Faucon kobez	-	...	3	du 25/04 au 08/05
<i>Rapaces indéterminés</i>	44		7	
<i>Faucons indéterminés</i>	12		-	
Cigogne blanche	967	du 25/07 au 19/10	1	le 15/04
Cigogne noire	133	du 24/07 au 21/10	26	du 14/03 au 24/05
Héron cendré	737	du 19/07 au 11/10	-	...
Grande Aigrette	32	du 02/08 au 15/11	1	le 02/04
Grand Cormoran	4834	du 15/07 au 15/11	-	...
Grue cendrée	70	du 11/10 au 06/11	-	...
Pigeon ramier	122624	du 01/09 au 03/11	3083	du 27/02 au 14/04
Pigeon colombin	3111	du 01/09 au 02/11	11	du 02/03 au 11/04

En outre, à **FORT L'ECLUSE** : 8 Oies cendrées, 6 Canards chipeaux, 14 Harles bièvres, 1 Aigrette garzette, 8 Pluviers dorés, 25 Courlis cendrés, 68 Courlis corlieux, 2 Chevaliers aboyeurs, 1 Chevalier sylvain, 1 Sterne caspienne, 2 Mouettes mélanocéphales, 1072 Mouettes rieuses, 132 Goélands leucophées, 10254 Martinets noirs, 20 Martinets à ventre blanc, 3637 Alouettes des champs, 392 Alouettes lulus, 82 Pipits farlouses, 3 Pipits rousselines, 8900 Etourneaux sansonnets, 624 Choucas des tours, 1171 Corbeaux freux...

En outre, au **HUCEL** : 1 Aigrette garzette, 23 Guépriers d'Europe, 10126 Martinets noirs, 5 Martinets à ventre blanc, 1 Martinet pâle, 527 Hirondelles rustiques, 2386 Hirondelles de fenêtre, 3 Hirondelles de rivage, 28 Alouettes lulus, 887 Pinsons des arbres...

Daniel Ducruet

Bilan 2010 : Chevêche d'Athéna

2010 fut une bonne année pour la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) en Haute-Savoie. Les effectifs demeurent stables dans la plupart des secteurs et le résultat des reproductions a été jugé très correct.

A l'échelle du département, 49 nichoirs ont été occupés en 2010 (43 l'année précédente) produisant 126 jeunes à l'envol (110 en 2009) soit, comme en 2009, une moyenne de 2,6 jeunes / couple. Ce résultat, encourageant pour l'avenir de l'espèce, plaide en faveur de la continuité du plan de conservation mené collectivement par un groupe de bénévoles dynamique et motivé : R. Adam, F. Bultel, B. Chabert, P. Favet, T. Favre, J.P. Fenix, Y. Fol, E. Giraudot, G. Jordan, D. Maricau, C. Marotin, J.C. Million, C. Prévost et D. Rey. Qu'ils en soient tous ici remerciés, et tout particulièrement les coordonnateurs de l'action que sont Sylviane Lamblin et Louis Rose.

Tout comme en 2009, la population de l'Albanais, riche de 12 couples, n'a pas enregistré de pertes quoique les implantations périphériques du noyau de la commune de Sales aient subi quelques fluctuations. On y observe une moyenne de 2,6 jeunes / couple en nichoir, ce qui est plutôt satisfaisant. Ceci illustre la pertinence des options retenues localement, à savoir la promotion d'une agriculture raisonnée dont le retentissement sur la conservation de l'espèce est manifeste.

Les deux couples de Montagny-les-Lanches et Marcellaz-Albanais se maintiennent, tout comme les

effectifs du bas Chablais qui ont d'ailleurs connu une très bonne reproduction cette année (4,5 jeunes / couple en nichoirs).

Dans la vallée des Usses, il se confirme une nouvelle installation constatée dès 2009, portant cette population à un minimum de 8 couples pour une productivité moyenne de 2,7 jeunes / couple en nichoir (avec un record de 6 poussins pour la même famille).

Le secteur de Sillingy, qui compte 6 territoires, fournit un bilan de 2,5 jeunes / couple en nichoir.

La situation de la basse vallée de l'Arve est positive, l'expansion amorcée se poursuivant avec un nouveau nichoir occupé. On y recense désormais un minimum de 28 couples dont 19 en nichoirs (productivité = 3,1 jeunes / couple pour ceux-ci).

L'individu isolé de la plaine de Passy n'a pas été revu, et aucune recherche n'a été organisée, tandis qu'une information relate la présence de l'espèce sur la commune de Marignier.

Enfin, le Genevois ne voit aucun de ses nichoirs occupés, bien que 4 territoires subsistent. Deux localités anciennes, à Présilly et Savigny, ont donné lieu à une actualisation concluante. Ce secteur est en contact avec les populations des Usses et de la Champagne genevoise, ce qui donne à penser qu'il représente un réel potentiel. A prospecter !

David Rey

Chronique du Chocard voyageur

On en voit de toutes les couleurs

La perception des couleurs varie selon les espèces. Beaucoup d'oiseaux, notamment de passereaux, possèdent une vision trichromatique fondée sur la présence de cellules à cônes qui renferment un pigment sensible soit au rouge, soit au vert, soit au bleu. Les primates, humains compris, bénéficient de la même compétence, leur matériel visuel fournissant au cerveau les informations propres à une construction élaborée de l'environnement, le niveau de détail allant jusqu'à une décomposition rigoureuse du spectre de l'arc-en-ciel. Nombre de mammifères sont en revanche dichromates, certaines nuances leur échappant. Il en va de même des humains atteints de daltonisme (8% des hommes sont concernés par cette anomalie, contre 0,4% des femmes). Le cheval et le chat sont à ranger dans cette catégorie. L'œil du bœuf, lui, est réfractaire aux couleurs (contrairement à une opinion répandue le rouge ne peut exciter le taureau) mais il compense par une excellente analyse des mouvements et reliefs, même lorsque la lumière est diffuse. Félins et strigiformes (chouettes et hiboux) affichent les mêmes caractéristiques. Parmi celles pour qui l'univers n'est pas qu'un camaïeu de gris, il est des espèces plutôt orientées vers une sensibilité aux infrarouges (crotale) tandis que d'autres placent leur curseur réceptif dans le domaine de l'ultraviolet (abeille).

Jean-Charles Million

Dessin Jean-Charles Million



Les graines de tournesol sont arrivées !

Venez chercher vos sacs lors des réunions mensuelles, ou directement au local LPO du lundi au vendredi de 13h à 17h.
Plus de renseignements au 04 50 27 17 74



Pense-bête des Refuges LPO

Avec l'arrivée de la neige, nombre d'entre nous proposent aux passereaux des mangeoires bien garnies... Certains depuis des années, d'autres pour la première fois. Voici quelques règles élémentaires à connaître et ne pas oublier :

- Le nourrissage se limite à la période comprise entre les premières vagues de froid et le retour des beaux jours.
- Lorsque le gel persiste, les oiseaux meurent plus souvent de soif que de faim ; mettez-leur à disposition un récipient d'eau et remplacez régulièrement le bloc de glace par du liquide (exempt d'additif).

Pour l'alimentation, attention aux idées reçues !

- Ne jamais donner de pain, riz non cuit, aliments salés ou assaisonnés, ces derniers fermentent dans l'estomac et tue l'oiseau. Les asticots (larves de mouches) sont à bannir. Résistants aux sucs gastriques des oiseaux, ils peuvent perforer les intestins de nos hôtes. Privilégiez le cas échéant les vers de farine disponibles en animalerie.
- Les graines de tournesol attirent verdiers, gros-becs, bouvreuils et mésanges. Vous pouvez élargir le cercle de vos invités en y ajoutant des

graines de millet, chanvre, maïs brisé, blé et avoine.

- Les baies sont très appréciées des omnivores et insectivores. Il vous suffit de planter quelques arbustes fructifères dans votre haie, tels que l'aubépine, le sureau noir ou l'églantier.
- La graisse reste un élément majeur pour passer l'hiver.

En installant des mangeoires, vous favorisez les rassemblements d'oiseaux. Le risque de transmission de maladie est donc plus élevé que la normale. Attention :

- Ne pas déposer la nourriture directement sur le sol,
- Les mangeoires doivent être nettoyées régulièrement à l'eau savonneuse ou l'eau de javel, et régulièrement déplacées,
- Si vous constatez un taux de mortalité anormalement élevé, stoppez immédiatement le nourrissage !

Sur ces quelques conseils, nous vous souhaitons un bon hiver en charmante compagnie.

Maryne Goubert

La LPO Haute-Savoie fonctionne avec le soutien logistique

IMPRIMERIE
7, rue Paul Cabaud - 74000 ANNECY
Tél. 04 50 57 22 28 - Fax 04 50 67 32 99

rapid COPY
Savoie

TONDEUR images PHOTO
OPTIQUE - PHOTO - VIDEO

SWAROVSKI-STEINER PERL-NIKON-ZEISS-KOWA.

› PHOTO NUMERIQUE & ARGENTIQUE
› SPECIALISTE DIGISCOPE

TARIFS PREFERENTIELS ASSOCIATIONS

Votre interlocuteur
M. Gilles Corsand Tél. 04 74 09 45 67
fax 04 74 09 45 68 - <http://www.optiquetondeur.com>
email : contactornitho@optiquetondeur.com

SATORIZ le bio pour tous !

ANNECY Rue des roseaux 74330 GRAND EPAGNY Tél. 04 50 24 20 02	SALLANCHES 1894 av. de Genève 74700 Tél. 04 50 58 48 29	ANNEMASSE 44 route de Genève 74100 AMBILLY Tél. 04 50 38 88 08	THONON 10 av. d'Évian 74200 Tél. 04 50 70 15 81
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------

satoriz.com



LPO Infos - Bulletin édité par la délégation Haute-Savoie
24 rue de la Grenette 74370 Metz-Tessy - tél 04 50 27 17 74
haute-savoie@lpo.fr - <http://haute-savoie.lpo.fr>

Directeur de la publication : C. Roचाix
Ont collaboré à ce numéro : A. Dejean, D. Ducruet, D. Edon, J. Frachon, M. Goubert, J.C. Million, D. Rey, C. Roचाix, T. Vibert-Vichet.
Mise en page, réalisation : M. Goubert
Impression sur papier recyclé : Rapid Copy - Reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, soumise à autorisation - Publication départementale trimestrielle.



Haute-Savoie